

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Andréa Rock-Gagnon**

<https://www.cadre21.org/membres/68b45754d29ace69d382b4cf>

Date d'obtention : 2024-10-08 14:12:48

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Si l'événement provient d'un établissement extérieur à l'école, il faut référer au service de police. Par la suite, si un élève nous aborde pour nous confier un cas de partage de photo ou vidéo intime il faut enclencher le protocole sexto. Donc, prendre le protocole et suivre les étapes qui s'y trouve à l'intérieur.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens que suite à mon investigation dans un cas de situation de sexto, même si la photo représente un élève en maillot de bain et que cela ne correspond pas à de la pornographie juvénile, il faut le traiter avec le protocole sexto quand même, la seule différence il ne faut pas contacter le service de police. Par ailleurs, si la police est sur un cas de situation de sexto et qu'il nous aborde pour nous demander d'interroger un élève nous lui disons que nous ne sommes pas des mandataires du service de police. Ensuite, avant de parler à l'instigateur il faut parler aux témoins.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Montrer aux élèves que nous ne sommes pas là pour les juger et nous sommes là pour les aider, sachant que quelques un vont être gêné de la situation donc de les mettre en confiance. Par la suite, confisquer le cellulaire de l'instigateur sachant qu'il va probablement être en colère. Il faut également s'assurer que les informations s'effruint pas plus davantage. Il ne faut également jamais chercher à voir les photos impliqués et faut être clair avec les jeunes de ne pas nous montrer cela et que nous les croyons.